

COLLECTION
PSY POUR TOUS

Interdits et limites

Les conditions du vivre ensemble

Paul-Laurent Assoun
Gérard Bonnet
Christian Flavigny
Caroline Lebrun
Jose Morel Cinq-Mars

• EDITIONS IN PRESS •

Interdits et limites

Les conditions du vivre ensemble

ÉDITIONS IN PRESS

127, rue Jeanne d'Arc – 75013 Paris

Tél. : 09 70 77 11 48

E-mail : inline75@aol.com

www.inpress.fr

Collection *Psy pour tous*, dirigée par Gérard Bonnet.

Gérard Bonnet est psychanalyste (APF), co-créateur du Collège des Hautes Études Psychanalytiques. Il a été enseignant de psychopathologie à l'Université Paris VII, secrétaire de rédaction de la Revue *Psychanalyse à l'Université*. Il est l'auteur de nombreux ouvrages de psychanalyse. Après avoir travaillé toute sa carrière en hôpital et en secteurs psychiatriques, il dirige actuellement l'École de Propédeutique à la Connaissance de l'Inconscient (EPCI), où il dispense un enseignement de psychanalyse destiné à un large public.

INTERDITS ET LIMITES.

ISBN 978-2-84835-415-6

©2017 ÉDITIONS IN PRESS

Couverture : Élise Ducamp Collin

Mise en pages : Meriem Rezgui

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (Loi du 11 mars 1957, alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

Chapitre 1

Interdits, limites et règles

De l'énigme à sa traduction

Gérard Bonnet

Interdits, limites ou règles, voilà des impératifs face auxquels on reste quelque peu... interdits! *A priori*, il n'y a rien à dire, c'est à prendre ou à laisser! Et pourtant, au regard de la psychanalyse, il y a beaucoup à dire au contraire, faute de quoi on se laisse facilement prendre au piège de leur cohérence, – ils font corps –, auquel cas il ne manque pas d'instances dites supérieures pour les utiliser de concert et nous faire marcher au pas. Il s'agit donc en tout premier lieu de voir ce qu'ils signifient exactement, de les distinguer, de les faire parler, après quoi on pourra les envisager tour à tour et découvrir comment ils s'articulent et créent les conditions pour ouvrir l'espace à une parole libre et féconde. Car lorsqu'on les prend en bloc, ils provoquent le silence; à l'inverse, lorsqu'on les respecte et les combine en les mettant chacun à leur place, ils facilitent la libre expression

Distinguer pour unir... par les mots

C'est la raison pour laquelle je vais envisager chacune de ces notions une à une et repérer aussi précisément que possible comment elles interviennent dans la vie psychique. Où sont les véritables interdits, quelle est la vraie limite, en quoi consistent les règles indispensables à l'existence humaine? Comment ces trois impératifs si différents se conditionnent, se combinent et deviennent les maîtres mots qui structurent et organisent nos

pensées ? Au total, il s'agit de « distinguer pour unir » – comme l'écrivait Jacques Maritain, mais dans un tout autre esprit bien sûr, celui de l'analyse – sans les unir au point de les confondre.

L'étymologie

A priori, il est relativement aisé de distinguer ces trois termes, il suffit justement de les prendre au mot ! Du strict point de vue étymologique en effet, ils ont des sens très différents. Même s'ils proviennent tous les trois du latin – la langue du droit par excellence –, ils renvoient à des univers distincts. Interdit reprend tel quel *interdicere*, qui appartient au vocabulaire juridique et s'applique à certaines réalités pour signifier qu'elles sont au ban de la société, exclues, refusées et n'ont pas droit de cité. Elles sont *strictement* interdites. Par contre, limites équivaut au latin *limites* qui signifie barrières ou frontières, lesquelles sont par définition admises et reconnues mais qui ont été aussi, on le sait dans l'histoire, la *source de conflits* sans fin. Quant au mot règle, il vient du latin *regula*, qui désigne plutôt la bonne mesure, ce qui convient dans un domaine donné, et concerne surtout la vie pratique. Ces différences sont encore plus marquées dans la vie psychique, où l'interdit signifie principalement l'indispensable renoncement à la relation incestueuse ou à ses équivalents, alors que la limite intervient dans la relation à l'autre pour que l'on trouve la bonne distance, tandis que la règle nous offre les moyens d'y parvenir.

Les dictionnaires de psychanalyse

Avant d'aborder successivement ces trois notions dans leur diversité, je reviens à nouveau aux dictionnaires, ceux de la psychanalyse cette fois, de façon à situer mon propos dans le courant de sa réflexion. Les trois termes interdits, limites et règles figurent dans la plupart des publications analytiques, mais il suffit de parcourir rapidement les dictionnaires parus en France depuis un demi-siècle pour s'apercevoir que leurs avis sont partagés. Ni interdits ni limites ne sont présents dans le *Vocabulaire de la psychanalyse*, le premier et le plus célèbre de nos dictionnaires, paru en 1967, pas plus que le mot inceste d'ailleurs. Cela peut paraître étonnant compte tenu de leur place dans l'œuvre freudienne, et surtout étant donné l'intérêt qu'on leur accorde aujourd'hui. Il faut dire que ce dictionnaire a été publié un an avant les événements de mai 1968 alors que « l'interdit d'interdire » n'était pas encore à l'ordre du jour. Par contre, il y est longuement question de règle, et plus précisément de la *règle fondamentale* qui définit la pratique analytique, et nous aurons l'occasion de revenir sur les raisons de cette insistance.

Le *Dictionnaire de la Psychanalyse* d'Élisabeth Roudinesco et Michel Plon en 1997 donne aussi beaucoup d'importance à la notion de règle et envisage uniquement l'interdit à propos de l'inceste. Il explique que cet interdit vient s'opposer au désir correspondant qui, lui, existe envers et contre tout, en ajoutant que ce désir d'inceste est inévitable mais qu'il faut l'intérioriser et le dépasser si l'on veut s'ouvrir à d'autres relations. Cela laisse entendre, comme nous l'avons déjà formulé dans un livre précédent¹, que le désir humain inconscient est sans limites, et que l'interdit intervient pour le remettre en quelque sorte dans ses rails.

1. *Le Désir*, In Press, 2016.

On retrouve enfin le terme interdit dans le *Dictionnaire International de la Psychanalyse* publié en 2002, mais il est entendu au sens large, tel qu'il se manifeste dans la vie des névrosés où il se confond souvent avec les limites pour justifier l'action du refoulement. La distinction entre interdit et limites n'est donc pas clairement établie, même s'il y est écrit que Freud considère l'interdit de l'inceste comme fondamental. Par contre, ce dictionnaire consacre quatre articles au mot *limite*, et en particulier à « la violation des limites », dans un cadre très restreint, celui des limites que doit s'imposer l'analyste dans sa pratique : ne pas parler de sa vie personnelle, éviter des gestes trop amicaux ou à caractère sexuel, et surtout ne pas avoir de relations sexuelles avec son patient. Il est aussi question dans ce dictionnaire « des états limites » et de ce que l'on appelle « la limite psychosomatique », cette barrière entre l'expression psychique et l'expression somatique. Enfin, le terme règle est clairement défini mais c'est encore uniquement à propos de la règle fondamentale dont il est question dans les deux dictionnaires précédents².

Les trois termes qui nous intéressent sont donc présents et clairement distingués dans les vocabulaires et dictionnaires, comme d'ailleurs dans la plupart des écrits analytiques actuels, mais ils sont envisagés de façon globale, et surtout sans qu'ils soient clairement situés les uns par rapport aux autres. C'est la raison pour laquelle je vais les reprendre tour à tour en me situant au niveau théorique, clinique et finalement technique.

2. Il n'est question ni d'interdit ni de limite ni de règle dans le *Dictionnaire Freud* paru chez Robert Laffont en 2015. C'est d'autant plus étonnant que ces termes appartiennent au vocabulaire freudien et sont particulièrement d'actualité aujourd'hui.

L'interdit de l'inceste

Un seul interdit pour trois formulations

Et d'abord l'interdit, et plus précisément l'interdit de l'inceste, que la psychanalyse considère comme « la clé de voûte » des interdits, celui qui fait obstacle au déferlement des pulsions inconscientes. Diderot écrit dans *Le Neveu de Rameau*: « Si le petit sauvage était abandonné à lui-même... il tordrait le cou à son père et déshonorerait sa mère. » Cette phrase est particulièrement expressive et anticipe la découverte freudienne, mais c'est aussi l'arbre qui cache la forêt, car à y regarder de plus près, on s'aperçoit que la réalité est beaucoup plus complexe. Quand les dictionnaires parlent d'interdit, ils renvoient en fait à trois situations qui n'ont *a priori* ni la même gravité ni la même signification. La première tâche qui s'impose est donc de les distinguer clairement.

Les trois situations incestueuses

La première situation, qui est aussi la plus classique et la plus souvent commentée, est celle de *l'enfance*, lorsque la fille ou le fils souhaite ardemment et spontanément s'unir sexuellement au père ou à la mère, et admette difficilement de devoir y renoncer. Diderot, que je viens de citer, l'évoque de façon plutôt dramatique, alors qu'avec la diffusion des théories analytiques, les mentalités ont beaucoup évolué. On envisage aujourd'hui cette situation avec une certaine distance et même une pointe d'humour dans la mesure où, on le verra, l'adulte regarde ce désir avec une certaine complicité, tandis que l'enfant finit le plus souvent par traverser l'épreuve de l'interdit en choisissant des partenaires de son âge. C'est vrai pour l'enfant, mais il en va de même pour l'adolescent, encore que ce soit moins évident, on le verra.

Interdits et limites

Paul-Laurent Assoun, Gérard Bonnet, Christian Flavigny,
Caroline Lebrun, José Morel Cinq-Mars.

Entre les tenants du slogan de Mai 68 « il est interdit d'interdire » et ceux qui insistent sur la nécessité des limites, toutes les positions aujourd'hui sont possibles. Cette diversité constitue l'une des sources de malentendus les plus fréquentes entre les cultures, les familles, les personnes.

La psychanalyse retrouve le même dilemme au cœur du fonctionnement psychique de chaque sujet où la tendance au laxisme total et l'attitude coercitive coexistent depuis les origines, entretenant des conflits permanents.

Sans interdits et sans limites, aucune vie psychique n'est possible, aucune vie sociale non plus. Et la vraie question est de les clarifier, puis de les gérer, de telle sorte qu'ils ouvrent l'espace à l'expression et à l'échange, en chacun et entre les sujets, au lieu de le fermer. Une tâche indispensable, qui s'impose à chaque âge de la vie.

Paul-Laurent Assoun est psychanalyste (SPF), professeur à l'Université Paris VII et auteur de nombreux ouvrages.

Gérard Bonnet est psychanalyste (APF), directeur de l'EPCI où il dispense un enseignement de psychanalyse à un large public.

Christian Flavigny est psychiatre, psychanalyste (APF) et auteur en particulier de *La querelle du genre* (PUF, 2012).

Caroline Lebrun est psychologue, psychanalyste. Elle travaille au Service de médecine préventive des étudiants de Sorbonne universités et est membre du CILA et de l'EPCI.

José Morel Cinq Mars est psychanalyste, docteur en psychologie, et auteur du livre *Quand la pudeur prend corps* (PUF, 2002).



9 782848 354156

ISBN : 978-2-84835-415-6

10 € TTC – France

www.inpress.fr

• EDITIONS IN PRESS •